



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/10/13

Reçu en Préfecture le : 25/10/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 21 octobre 2013
D - 2013/604

Aujourd'hui 21 octobre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(Présidence de Monsieur Hugues MARTIN de 17h à 17h05)

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Mr Jean-Charles BRON (présent à partir de 16h45), Mr Jean-Michel GAUTE (présent à partir de 16h20)

Excusés :

Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Monsieur Pierre HURMIC

**Adhésion de la Ville à une collaboration suivie
avec l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux.
Décision. Autorisation. Convention de partenariat**

Monsieur Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux souhaite encourager les implantations de talents et d'entrepreneurs sur son territoire et y favoriser leur maintien.

La Ville de Bordeaux souhaite sensibiliser ces professionnels aux opportunités qui existent sur la ville. Pour cela elle développe une série d'actions dans le but de valoriser son potentiel économique et d'attirer de nouveaux acteurs, qu'il s'agisse de salariés qualifiés, d'entreprises existantes ou d'entrepreneurs.

L'Institut d'Études Politiques de Bordeaux a accepté de participer à cette sensibilisation par l'identification de ses anciens élèves susceptibles d'être intéressés par une installation sur Bordeaux et en leur proposant une mise en relation avec la direction du développement économique de la Ville de Bordeaux. Un nombre croissant d'anciens élèves de l'Institut d'Études Politiques travaille dans le domaine des services numériques innovants.

La Ville de Bordeaux prendra contact avec ces personnes pour leur exposer les diverses initiatives et le développement économique de la ville susceptibles de les intéresser dans leur trajectoire professionnelle future. Suite à ce premier contact, et sur demande expresse de ces personnes, la Ville proposera selon les cas soit un entretien plus approfondi pour faciliter une installation sur le territoire, soit une information suivie, pour les personnes ayant manifesté un intérêt sans projet immédiat. Cette action sera menée conjointement avec Bordeaux Gironde Investissement.

D'autre part, la Ville de Bordeaux et l'Institut d'Études Politiques s'engagent à encourager les choix d'orientation professionnelle sur Bordeaux et à attirer l'attention sur les opportunités d'emploi dans le secteur du numérique en particulier.

La Ville et l'Institut d'Études Politiques ont souhaité établir une convention de partenariat de façon à officialiser cette collaboration.

Cette convention de partenariat n'implique pas d'engagement financier des parties.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 octobre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Josy REIFFERS

Convention de partenariat 2013 Entre la Ville de Bordeaux et l'Institut d'Études Politiques

Entre la Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du xxxx, et reçue à la Préfecture le xxxx.

Et

l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, représenté par son Directeur, Monsieur Vincent HOFFMANN-MARTINOT.

Exposé

La présente convention a pour but d'organiser une collaboration entre la Ville de Bordeaux et l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, dont l'objectif est de faire connaître aux anciens élèves et élèves actuels de l'Institut les opportunités d'emploi sur la Ville.

Contexte

L'Institut d'Études Politiques de Bordeaux constate, auprès de ses anciens élèves un souhait croissant de poursuite d'étude ou d'installation à l'étranger. L'IEP anime une importante communauté d'anciens élèves, dont certains membres sont désormais établis sur la ville de Londres.

La Ville de Bordeaux développe une série d'actions dans le but de valoriser son potentiel économique et d'attirer de nouveaux acteurs, qu'il s'agisse de salariés qualifiés, d'entreprises existantes, ou d'entrepreneurs.

Objectifs

La Ville de Bordeaux et L'Institut d'Études Politiques de Bordeaux s'engagent, par le biais d'une collaboration, à sensibiliser les anciens élèves de l'IEP aux opportunités professionnelles de Bordeaux, à encourager les choix d'orientation professionnelle sur la Ville et à attirer l'attention sur les opportunités d'emploi dans le secteur du numérique en particulier.

Article 1 - Objet de la convention

Il a été convenu que :

L'Institut d'Études Politiques de Bordeaux repèrera dans son fichier d'anciens élèves les profils susceptibles d'être intéressés par une installation sur Bordeaux, et leur proposera une mise en relation avec le service de développement économique de la Ville de Bordeaux.

La Ville de Bordeaux prendra contact avec ces personnes, par courrier électronique ou par un appel téléphonique, pour leur exposer les diverses initiatives et le développement économique de la ville, susceptibles de les intéresser dans leur trajectoire professionnelle future. Suite à ce premier contact, et sur demande expresse des personnes, la ville proposera selon les cas soit un entretien plus approfondi pour faciliter une installation sur le territoire, soit une information suivie, pour les personnes ayant manifesté un intérêt sans projet immédiat. Cette action sera menée conjointement avec Bordeaux Gironde Investissement.

Article 2 - Engagement financier

Cette convention de partenariat n'implique pas d'engagement financier des parties.

Article 3 - Conditions de renouvellement et résiliation

La présente convention de partenariat est fixée sans durée limitée, et continuera jusqu'à dénonciation expresse par une des parties.

Article 4 – Élection de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, 11 allées Ausone, Domaine Universitaire à Pessac (33607).

Fait à Bordeaux en 4 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux,

Pour l'IEP de Bordeaux,

Josy REIFFERS
Adjoint au Maire

Vincent HOFFMANN-MARTINOT
Directeur